



Notaire parti à la retraite

Par Atika

Bonjour à Tous

Nouveau sur ce forum, j'ai une question.

J'ai acheté mon appart en 2005, 20 ans plus tard jk'ai souhaité prendre contact avec mon notaire pour un litige de copropriété, j'ai réalisé qu'il est parti à la retraite.

Que faire ?

Dois je prendre un nouveau et comment ça marche ?

En vous remerciant

Cordialement

Par jodelariege

bonjour

vous pouvez contacter l'étude de ce notaire parti à la retraite; peut être qu'il a été remplacé
ou vous pouvez contacter le notaire de votre choix en vous rendant à son étude

Par Atika

Merci pour votre réponse, je vais contacter un autre notaire. Cordialement

Par jodelariege

avec plaisir.